Regard non anodin sur l'actualité !

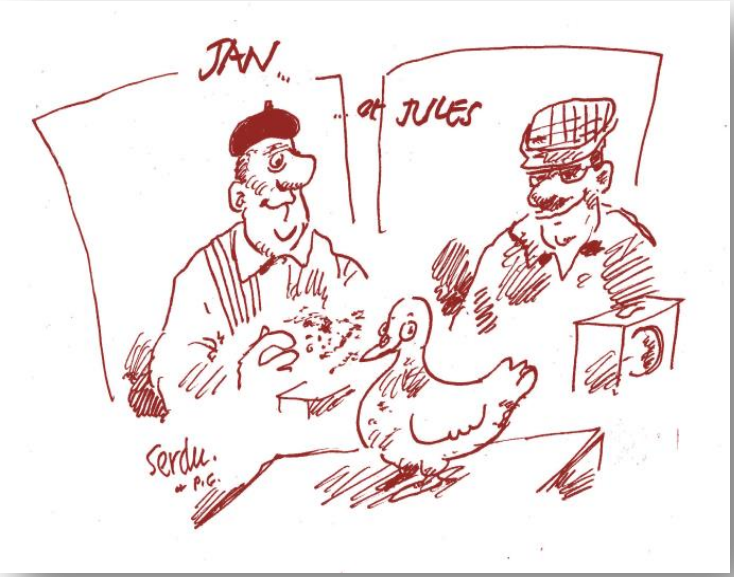

Depuis presque un mois, 2024 s'incruste dans la routine avec son lot de bonnes résolutions prises, mais aussi avec son contingent d'incertitudes. Jules et Jan, les deux inséparables compères, ont, au sortir de leur débriefing sur les AG des EPR francophones, convenu de remettre rapidement le couvert. C'est chose faite.

En ce mois de janvier, si la compétition sa cantonne pour l'heure au stade virtuel, l'activité ne manque pas pour autant dans les colombiers. Ainsi, veiller sur l'élevage hivernal pour pouvoir en tirer profit par la suite, initier la préparation physique et psychique des futurs compétiteurs mis à l'épreuve, assurer les vaccinations protégeant la santé de la colonie… accaparent les pensées et le temps des colombophiles. Jules et Jan, méticuleux de nature, craignent de devoir recourir à l'improvisation. Ils sont parvenus, dans ce contexte, à convenir d'un moment de détente commune pendant lequel la colombophilie, sans surprise, fut invitée.

Jules. Salut Jan, je suppose que tu as facilement digéré la galette des rois dégustée lors de notre précédente rencontre. Rassure-toi, tu auras encore en ce 19 janvier, jour de notre rencontre, de quoi manger. Ce jour, la fête internationale du pop-corn est en effet célébrée. Tu connais certainement cet aliment faible en calories, riche en fibres et en glucides. Je suis convaincu qu'il est idéal pour toi si tu cherches à maintenir ton poids santé.

Jan. Heureusement que tu t'abstiens de sourire car je serai alors tenté de qualifier ta plaisanterie de sarcastique. Mon poids, c'est mon affaire. Pourquoi t'en préoccupes-tu ? Mais à propos, ne donnerais-tu pas de ce pop-corn à tes pigeons ? Tu n'es pas à cela près. Je te connais.

Jules. Revenons aux choses sérieuses si tu veux bien. Dans deux mois, les trois coups de la saison bissextile sont frappés. J'éprouve des doutes à son sujet car sa préparation administrative continue de stagner. Les problèmes rencontrés en amont en certains endroits tardent à être définitivement solutionnés et prennent, me semble-t-il, le chemin d'une réponse juridique… (Jules adresse un regard interrogateur à Jan) De ton côté, vas-tu m'apprendre du neuf émanant de ta Flandre orientale ?

Jan. Il y a effectivement du neuf et du lourd à la fois. Lors de la récente AG de mon EP, de profondes divergences sont intervenues entre les mandataires et le président en exercice mis en minorité, notamment à propos des accords entre provinces flamandes. Un jeu de chaises musicales devenait inévitable. Sentant le vent tourner, le président, pour des raisons non difficiles à deviner, a préféré habilement présenter sa démission. Un nouveau capitaine est désormais à bord du navire provincial. Sous quel pavillon voguera-t-il ? Dans semblable contexte, le seul mot d'ordre à appliquer est… attendre. Tu sais Jules, je m'en fais une raison au seul souvenir d'exemples vécus, notamment au niveau national. Ma province se distingue par la brève longévité des mandats occupés. Souviens-toi, un président et trois trésoriers ont réalisé au national un passage éclair pendant cette législature. (Jan marque un arrêt) De ton côté, à propos de ton Hainaut que tu chéris, que vas-tu m'apprendre ?

Jules. Le schmilblick n'avance guère. Le mode de lâcher 2024 de petit demi-fond le vendredi reste toujours en suspens. J'espère qu'en février, lors de l'assemblée générale nationale, une solution définitive prendra la route. Mais mon petit doigt me rappelle que si un retour au jeudi est imposé, les frontières s'ouvrent en principe. Dès lors, des ententes, s'étant senties au préalable lésées, vont certainement revoir leurs zones de participation et introduire de nouvelles copies au secrétariat provincial. Un risque de surcharger le boulot administratif existe-t-il pour autant pour entériner ces amendements ? En principe non ! Il suffit de se remémorer que, lors de l'assemblée générale de l'EPR à Nivelles le 9 décembre, il a été dit que ces modifications se résumeraient à une simple formalité. C'est encore à voir. Mais rends-toi compte ! En février prochain, le jour de la prise de décision définitive concernant le petit demi-fond en Hainaut, l'AG entérine aussi, en respectant une habitude ancrée, les programmes des EP/EPR pour la campagne à venir. Dès lors, une question se pose assurément ! J'espère que tu ne me contrediras pas. Je me demande par qui les modifications demandées des zones de participation seront-elles entérinées ? Par une AG extraordinaire ? Convoquer une AG pour une simple formalité se résumant, au souvenir des années précédentes, à prononcer un oui approbateur me semble peu crédible. Alors par le CAGN investi de pouvoirs plus étendus ? C'est plus que vraisemblable. .. Pour l'heure, je suis comme Saint-Thomas… j'attends de voir. En tout cas, j'espère que l'article 29 des statuts ne prendra pas plaisir, en dernière minute, à compliquer la procédure. (Jules marque un temps d'arrêt dont Jan profite).

Jan. Je vois que le paradoxe reste toujours au goût du jour dans ta province. Tu dois savoir que, de mon côté, j'ai encore entendu d'autres échos concernant le Hainaut.

Jules. Je les connais, rassure-toi. Je vais essayer de te les expliquer. La nouvelle règlementation appliquée en 2023 pour définir les zones de participation s'est, avec le recul autorisant d'émettre un avis empirique, caractérisée par un glissement d'amateurs recherchant rencontrer le crédit accordé à la position géographique de l'aile gauche d'un rayon. Cela ne pouvait que redistribuer certaines cartes. Ce qui fut le cas bien évidemment. C'est un premier point. Ensuite, de son côté, l'innovation hennuyère 2023, en l'occurrence le lâcher Centre-Charleroi Est-Botte du Hainaut, un lâcher des plus imposants par son étendue, s'est finalement avérée un feu de paille avec à la clé un renforcement des positions antérieures hostiles à ce méga-lâcher. (Jules s'interrompt quelques secondes) Je ne sais pas

si tu es au courant, mais des problèmes subsistent toujours à ce jour dans les régions du Centre et dans celle de Mons néanmoins dans une moindre mesure. Des ententes ont « *implosé* » malgré les longs points à créditer aux colonies revendiquant un autre contexte sportif. J'espère que les problèmes seront solutionnés et resteront dans la sphère colombophile. J'ai des craintes, je te l'avoue. Dans l'EPR Liège-Namur-Luxembourg, le cas Forville est réglé. Par contre, la situation est toute autre concernant la vive altercation, survenue à Lens-Saint-Rémy, entre un mandataire namurois et un membre de l'assemblée. L'hiver a été chaud et le reste en quelque sorte.

Jan. Je te le dis, désormais tu n'auras plus d'excuse. (Jules fronce les sourcils) Tu ne peux plus échapper aux prochaines journées fédérales. Elles se dérouleront à Mons. (Jan esquisse un sourire taquin) Les deux jours festifs seront-ils maintenus pour cause de programme copieux ? La durée de ces journées sera-t-elle par contre réduite pour raison économique ? A propos, il me fut rapporté de sources différentes que le nouvel argentier de la fédération pioche, recherche à réaliser des économies tous azimuts avant de penser dépenses. Les dossiers traités sont épluchés sans le moindre préjugé au départ. Cela n'est pas pour me déplaire. Je te le dis sincèrement… (Après une brève interruption) Jules, une incertitude me turlupine depuis un certain temps à propos de ces journées nationales. J'aimerai savoir si le fait d'avoir classé davantage d'amateurs dans les différents championnats nationaux a réellement exercé un impact sur la participation. Je suis dubitatif sur ce point. Tu me donnes ton avis ?

Jules. En fait, je ne peux pas t'aider car, faute de classement forgé de ma part, je ne suis pas un assidu de ces manifestations. C'est regrettable de raisonner de la sorte, mais il n'est pas engageant ou plutôt motivant de se déplacer pour visiter des stands qui, bien souvent, sont reconduits d'année en année ou applaudir uniquement des amateurs qui méritent pourtant de l'être. Je sais ce que tu vas me rétorquer… Je reconnais sans la moindre difficulté qu'il est difficile d'innover chaque année… La concurrence est par ailleurs rude, notamment avec le salon Fugare qui, dans sa publicité faite, garantit une offre complète et internationale en présentant les diverses nouveautés provenant de différents pays.

Jan. Changeons un peu de sujet si tu veux bien. Je suppose que tu as, depuis belle lurette, compris les raisons de mon intérêt marqué pour les concours nationaux. Non ? … (Jan s'arrête quelques secondes) La raison en est pourtant simple. Tout bonnement, les discussions portant sur la zone de participation et le mode de lâcher n'existent pas à ce niveau. Tu ne peux savoir comment cela m'agréé car, de la sorte, une dynamique négative, qui ne peut que me peser, est évitée. Rassure-toi, je ne tiens pas à occulter que le choix de l'étape soulève parfois des réactions. Mais le plus important à mes yeux est ailleurs. Je recherche prioritairement la stabilité. Que ce soit en grand demi-fond, fond ou grand fond, tes pigeons volant exclusivement dans une de ces disciplines concourent toute leur campagne dans un même contexte sportif. Certes, tu vas prendre plaisir à me rétorquer que l'orientation du vent distribue les prix en privilégiant parfois une région. Tu ne sais rien y faire, c'est l'incertitude de la colombophilie. Mais tu peux par contre toujours analyser le rendement de ta colonie en fonction de la concurrence la plus sélective. (Jan fronce les sourcils avant de poursuivre) Je me demande quand même si, en février prochain, l'itinéraire

national publié sera exempt de retouches de dernière minute portant sur les étapes, les organisateurs. Jules, je vais peut-être te l'apprendre, mais j'ai entendu quelques chuchotements… à ce sujet.

Jules. De mon côté, je te rappelle que, du 26 au 28 janvier, la NPO, en collaboration avec la FCI dont le secrétariat est à Halle, organise à Maastricht la 38ème édition des Olympiades décernant des titres olympiques. De quoi assurément faire rêver certains. Sans vouloir apporter un quelconque discrédit, je me demande sincèrement ce que la FCI m'apporte dans mon quotidien de colombophile… En tout cas, je ne le perçois pas et j'aimerai que l'on m'aiguille pour le savoir. Les éventuelles informations véhiculées se cantonneraient-elles au niveau des fédérations nationales ? Je me pose cette question depuis longtemps. Permets-moi de te remémorer que, selon ses statuts datant de 2015, la FCI a pour buts, comme le développement du sport colombophile, la protection de la colombophilie et du pigeon voyageur, sous toutes ses formes ainsi que l'étude des problèmes colombophiles d'intérêt général… (Jan se montre perplexe, hausse les épaules) J'ai récemment ouï dire que, lors du Congrès qui sera tenu, il sera procédé à des élections. Le président sortant postule un nouveau mandat. Un Portugais et un autre représentant d'un pays de l'Est briguent le même poste.

Jan. Le Brabant flamand est confronté au décès d'un de ses mandataires. Je crois que sa réserve de postulants n'est pas tarie. Néanmoins, pour la courte durée de la législature restant avant les prochaines élections statutaires, je me demande si cette EP va imiter ou non ses consœurs francophones en laissant le poste vacant… (Jan s'accorde un temps de réflexion) Il faut s'en faire une raison, les structures de mandataires nationaux et provinciaux qui ont été élues pour six ans ont comptabilisé maintes retouches pendant la présente législature qui se termine.

Jules. J'irai même plus loin. Va-t-on devoir un jour se résigner à reculer l'âge de la retraite imposée à un mandataire ? Non, ce n'est pas une boutade car cela relève du domaine du possible… (Jules fixe Jan du regard) J'aimerai encore aborder avec toi un dernier point sérieux.

Jan. Tu me fais peur. Dois-je craindre le pire ?

Jules. Souviens-toi, lors de notre précédente rencontre, nous avons envisagé la plus que vraisemblable nécessité de devoir revoir le dernier budget fédéral. Les diminutions des nombres de licences et de bagues vendues sont reconduites d'année en année. Mais, depuis peu, une autre raison supplémentaire et de taille vient de tomber. Le législateur belge a désormais tranché.

Jan. Oh là ! Cela risque peut-être de faire mal. De nouveaux soucis en perspective pour l'argentier national ? Tu m'expliques ce que tu as collecté à ce sujet.

Jules. Je ne vais quand même pas trop m'avancer sur ce sujet que je ne maîtrise pas. Je te rapporte en quelques mots ce que j'ai pu lire sur un site évoquant la taxation du patrimoine des asbl.

Jan. Et comme la RFCB en est une, elle se trouve concernée.

Jules. Evidemment. J'espère quand même avoir correctement compris. Ainsi, un nouveau régime de taxation du patrimoine des asbl, autrement dit un nouveau taux d'imposition linéaire annuel, a été voté par la Chambre entre les fêtes de fin d'année. Un joyeux cadeau de Noël en quelque sorte sous le sapin. Désormais différents taux vont être appliqués selon la hauteur de la détention d'un patrimoine. Le taux variera entre 0,15 %, taux correspondant à un patrimoine entre 50.000 et 250.000 € et 0,45 %, taux correspondant à un patrimoine d'au-delà un demi-million d'euros. Tout patrimoine inférieur à 50.000 € est par contre exempté. Des exemptions sont toutefois accordées au bénéfice des asbl du sport, des refuges d'animaux… Tu me vois venir. Maintenant, le tout est de connaître la hauteur du patrimoine de la RFCB, de savoir si la colombophilie est reconnue comme sport ou si les colombiers sont des refuges…

Jan. Une réelle hausse des coûts de la bague et des différentes licences est-elle envisageable à très court terme ? Je le crains. Mais « *Demain est souvent le jour le plus chargé de la semaine* » rapporte un proverbe espagnol. Jules, pensons à notre instant présent… du pop-corn et un bon verre de circonstance.